

Délibération n°2020-01-09b

Réf. Nomenclature « Actes » : 756

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Demande de subvention au titre de la DETR 2020 Tranche 3 du VVF du Pays d'Eygurande : création d'un bassin couvert et réfection de l'espace bien-être. Priorité n°2

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	65
Pouvoirs	10
Votants	75

L'an deux mille vingt, le 23 janvier à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 13 janvier 2020 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel.

**Marc Bujon** est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- Élus ayant donné pouvoir :

<b>André Alanore</b>	à	Jean Stöhr	<b>Éric Bossaert</b>	à	Philippe Roche
<b>Daniel Escurat</b>	à	Alain Fonfrede	<b>Michel Pesteil</b>	à	Jean Pierre Guitard
<b>Serge Peyraud</b>	à	Claude Bauvy	<b>Sylvie Prabonneau</b>	A	Pierre Coutaud
<b>Jean Robineaux</b>	à	Gérard Rougier	<b>Francis Roques</b>	à	Robert Gantheil
<b>Jean-Marc Sauviat</b>	à	Christophe Arfeuillère	<b>Geneviève Serve</b>	A	Marie-Claude Lepage

- Élus représentés par leur suppléant :

Robert Bredèche (Bernadette Delpech); Daniel Caraminot (René Lacroix); Bernard Couzelas (Alain Lanly); Michel Lefort-Lary (Bernard Weyrich); Didier Pénéloux (Gérard Loche); Nelly Simandoux (Nadine Coudert).

- Élus absents et non-représentés :

Marine Belle; Jean-Marc Bodin; Gilles Chazal; Tony Cornelissen; Daniel Couderc; Danielle Coulaud; Sandra Delibit; Philippe Exposito; Marc Fournand; Pierre Fournet; Frédérique Fraysse; Baptiste Galland; Fabienne Garnerin; Annie Gonzalez; Xavier Gruat; Dominique Guillaume; Chantal Guivarch-Paisnel; Mady Junisson; René Lacon; Martine Leclerc; Cécile Martin; Dominique Miermont; Gérard Moratille; Daniel Poigneau; Joël Pradel; Christine Rougerie; Jean-Michel Taudin.

**Délibération n°2020-01-09b**

Envoyé en préfecture le 05/02/2020  
 Reçu en préfecture le 05/02/2020  
 Affiché le   
 ID : 019-200066744-20200123-202001091-DE

Le président rappelle que le conseil communautaire, par délibération du 28 juin 2018, à valider le lancement de la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> tranche de travaux du projet de réhabilitation du village de vacances du Pays d'Eygurande.

Nous proposons la tranche optionnelle N° 2 portant sur la création d'un bassin aquatique d'été, couvert d'un abri et sur la réfection de l'espace bien-être (réfection du hammam, création d'un sauna et rafraîchissement des vestiaires). Ces aménagements sont indispensables au développement touristique de la structure afin d'offrir un meilleur accueil à la clientèle.

Le plan de financement prévisionnel se présente ainsi :

Financement	Montant H.T. de la subvention	Taux
<b>DETR</b>	<b>125 000.00</b>	<b>17.40 %</b>
Conseil Régional	49 695.00	6.92 %
Conseil Département	49 695.00	6.92 %
Participation du demandeur : autofinancement	493 963.36	68.76 %
<b>TOTAL</b>	<b>718 353.36</b>	<b>100,00%</b>

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le projet de création d'un bassin couvert et de réfection de l'espace bien-être, pour un montant de 718 353,36 € HT ;
- **DEMANDE** à monsieur le Préfet de la Corrèze l'octroi d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) « Développement économique environnemental, social et touristique », au taux de 25 % soit une subvention sollicitée de 125 000.00 € avec un plafond de dépenses de 500 000.00 € HT;
- **AUTORISE** le président à signer tous les documents nécessaires.

<b>A l'unanimité</b>	
Votants	75
Pour	75
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

**Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,**

**À Ussel, le 23 janvier 2020**



Le président,  
Pierre Chevalier